

Grenville-sur-la-Rouge dégage un surplus de 392 000 \$ en 2015

Grenville-sur-la-Rouge, 15 avril 2016 – Lors de la séance du conseil municipal de Grenville-sur-la-Rouge du 12 avril dernier, devant plus d'une centaine de personnes, M. Robert D'Auzac, conseiller et président du comité des finances, a déposé le rapport du vérificateur et Mme Rebecca Ménard, directrice des finances, a présenté les détails des états financiers 2015.

Grâce au travail exemplaire et à la collaboration du personnel et des élus de la municipalité, un surplus de 392 000 \$ a été dégagé pour l'exercice financier 2015. M. John Saywell, maire de Grenville-sur-la-Rouge, a souligné les efforts investis pour atteindre cet objectif de rigueur. Alors que se dessinait un surplus anticipé, les élus avaient opté pour une réaffectation budgétaire, ce qui a permis de diriger une partie des surplus d'opérations vers des investissements stratégiques.

Durant la période de questions, le maire Saywell a rappelé que, conformément à ses engagements électoraux, les taxes sur les résidences d'une valeur de 100 000 \$ en 2016 sont à un niveau encore plus bas qu'elles ne l'étaient en 2013. Les citoyens se sont également intéressés au projet du futur Parc de la Rivière-Rouge. Ils étaient encouragés d'apprendre que le gouvernement provincial a déjà engagé 650 000 \$ de subventions pour les travaux d'aménagement. Le maire s'attend aussi à une participation équivalente de la MRC et à un engagement sur un prix avantageux pour l'acquisition des terrains d'Hydro-Québec. Une présentation publique de l'ensemble du projet de quelque 2 M\$ en infrastructures publiques et quelques 20 M\$ en investissements privés sera organisée lorsque le projet sera plus avancé.

Le maire Saywell a également profité du rassemblement pour faire le point sur la situation en lien avec un récent article publié dans le Journal de Montréal. Il a ainsi pu nuancer les propos du journaliste, comme dans la lettre qui a été remise à chacun des citoyens, et rappeler qu'il est « un maire honnête, loyal et intègre, et qu'il ne suffit que d'un petit groupe d'adversaires politiques pour miner tout le travail que le conseil a accompli depuis deux ans ». Il s'est dit soulagé du dénouement de la situation et heureux de constater l'appui des citoyens. « Il est important que les citoyens soient vigilants sur les dépenses publiques et la gouvernance éthique de notre municipalité. Mais de là à mener une guérilla contre la municipalité et ses élus, il y a des limites. On est arrivé à la limite. Maintenant on peut retourner au travail. »

Par ailleurs, la Commission municipale du Québec a ouvert une enquête au sujet du maire Saywell en raison d'une plainte de Marc-André Legris concernant les subventions de la municipalité au Club équestre d'Argenteuil, dont une des administratrices est la conjointe du maire. M. Saywell a affirmé devant l'assemblée que la plainte à la Commission municipale serait rejetée, tout comme l'autre demi-douzaine de plaintes déjà logées contre lui sans succès par ses adversaires habituels.